

**Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique**

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail



UNIVERSITÉ DE BONDOUKOU

.....

UFR Sciences Humaines et sociales

**COLLOQUE INTERNATIONAL PLURIDISCIPLINAIRE DE
L'UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE
L'UNIVERSITE DE BONDOUKOU**

LIEU : UNIVERSITÉ DE BONDOUKOU – CÔTE D'IVOIRE
MODALITÉ : PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
DATE : 4, 5 ET 6 DÉCEMBRE 2025

THÈME
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ET EMPLOYABILITÉ :
CRISE OU OPPORTUNITÉS INSOUÇONNÉES ?

I- ARGUMENTAIRE

La professionnalisation et l'employabilité sont les nouveaux défis de l'enseignement supérieur en ce XXI^{ème} siècle. La question de l'employabilité des diplômés est au cœur des débats contemporains sur l'avenir du travail et de la formation, en particulier dans les sciences humaines et sociales (SHS). Ces disciplines, qui comprennent des domaines comme la sociologie, la philosophie, l'anthropologie, l'histoire, la géographie, la psychologie ou encore la criminologie, sont parfois perçues comme peu adaptées aux exigences du marché du travail.

Cette perception d'une "crise" de l'employabilité des SHS trouve souvent son origine dans des stéréotypes persistants, tels que l'idée largement répandue que les formations en SHS conduisent à des débouchés limités ou précaires, comme l'enseignement et la recherche. En Afrique, et plus spécifiquement en Côte d'Ivoire, ce phénomène est accentué par la priorité accordée aux sciences et techniques dans les politiques éducatives et économiques. L'assertion de Félix Houphouët-Boigny, premier Président de la République ivoirienne, selon laquelle « l'avenir appartient aux sciences et aux techniques », a profondément influencé la structuration du système éducatif, au détriment parfois des autres disciplines. Cette vision exclusive a conduit à une marginalisation des SHS, perçues comme moins productives ou moins directement liées aux besoins du marché de l'emploi. Toutefois, cette approche nécessite aujourd'hui d'être évaluée.

La perception de la crise est également soutenue par l'existence de défis réels liés aux formations dans les sciences humaines et sociales. Au nombre de ces défis, il convient de noter le taux de chômage souvent plus élevé pour les diplômés en SHS par rapport à d'autres filières (OIM, 2023) ; une situation qui serait la conséquence des difficultés à convaincre les recruteurs de la valeur ajoutée des compétences transversales des SHS. L'argument de la crise de l'employabilité des SHS est renforcé par le contexte socio-économique caractérisé par une pression permanente s'exerçant dans le sens d'une "utilité immédiate" des diplômés sur le marché de l'emploi dominé en Côte d'Ivoire par les secteurs du commerce, des industries manufacturées et du BTP (OIM, 2023). Si la perception d'une crise de l'employabilité dans les SHS est nourrie par des stéréotypes et des défis réels, ces disciplines recèlent pourtant des opportunités insoupçonnées, notamment dans un contexte professionnel en quête de sens et d'innovation.

En effet, les sciences humaines et sociales permettent de développer des compétences transversales qui sont aujourd'hui très recherchées. Il s'agit d'abord de l'analyse critique et la capacité à clarifier et à résoudre des problèmes d'ordre divers grâce à une compréhension approfondie des enjeux sociétaux, culturels et humains. Ensuite, elles facilitent l'adaptabilité et la polyvalence à travers la capacité des personnes formées à évoluer dans des environnements complexes et multiculturels. Et enfin, elles développent chez l'apprenant un potentiel de communication et de relations interpersonnelles qui sont de véritables atouts dans des secteurs comme le management, le marketing, la gestion des ressources humaines ou la diplomatie.

En plus des compétences qu'elles confèrent aux futurs patrons ou employés, les SHS s'intègrent aisément aux nouveaux secteurs émergents tels que la Technologie et l'innovation qui incluent, par exemple, l'UX design, l'éthique de l'IA, les études d'impact social, etc. ; l'inévitable Développement durable qui nécessite la compréhension des dynamiques sociales pour accompagner les transitions écologiques et l'Entrepreneuriat social marqué par la création de projets visant à résoudre des problématiques sociétales. L'autre aspect mettant en exergue les opportunités liées aux études en SHS est la montée des soft skills, c'est-à-dire des qualités

générales comme l'empathie, la créativité ou la pensée critique, valorisées de plus en plus par le monde du travail et souvent développées dans les SHS. Mais, au-delà des opportunités qu'elles peuvent receler, la véritable clé de l'employabilité des formations en SHS ne réside-t-elle pas dans leur adaptation avancée aux exigences du marché du travail (ILO, 2020) et, de façon globale, dans la disposition des sociétés à réévaluer la manière dont l'éducation prépare les jeunes à l'emploi (UNESCO, 2019) ? L'enjeu d'une telle interrogation touche à la possibilité d'atténuer, sinon de supprimer les inégalités sociales à base disciplinaire dans l'accès des jeunes à l'emploi.

En ce sens, les travaux de sociologues tels que Pierre Bourdieu (1986) sur le capital social et culturel montrent que les inégalités dans l'accès à l'emploi ne sont pas seulement économiques, mais également sociales. Ces inégalités se manifestent au travers des réseaux, des perceptions culturelles et des discriminations ; ce qui complique davantage l'insertion des diplômés en SHS, déjà marginalisés. Pour Durkheim (1893), la division du travail social est à l'origine d'une solidarité organique, mais lorsque cette division se transforme trop vite, elle génère des dysfonctionnements, tels que le chômage structurel et la déqualification.

Dans ce contexte, il est impératif d'interroger les fondements de l'employabilité sous l'angle des Sciences humaines et sociales, en croisant les approches pluridisciplinaires. Ce colloque vise donc à diagnostiquer les causes profondes de cette crise supposée ou réelle et à proposer des solutions pérennes, en s'appuyant sur des recherches récentes et des études de cas concrets. Pour y parvenir, les communications s'articuleront autour de cinq (05) axes thématiques.

Axe 1 : Transformation des systèmes éducatifs, des formations en sciences humaines et sociales et marché du travail

Cet axe examine l'adéquation entre les formations académiques et les compétences exigées sur le marché du travail. De façon plus large, il se rapporte aux systèmes éducatifs, souvent basés sur des modèles hérités du passé colonial ou sur des structures peu adaptées aux réalités locales et qui peinent à évoluer au rythme des mutations du marché du travail. Les contributions dans cet axe évalueront dans quelle mesure les réformes éducatives et académiques spécifiques préparent efficacement les jeunes aux réalités économiques et technologiques modernes, en particulier dans des pays en développement comme la Côte d'Ivoire.

Axe 2 : Politiques publiques et employabilité

Cet axe vise à comprendre comment les gouvernements peuvent mieux coordonner leurs actions pour faciliter l'insertion professionnelle, en s'appuyant sur des mesures comme la formation professionnelle, les programmes d'apprentissage et les aides à l'emploi. Les politiques publiques jouent un rôle central dans l'encadrement et la promotion de l'employabilité. Cependant, de nombreuses initiatives manquent de coordination ou sont mal adaptées aux réalités économiques locales. Les contributions dans cet axe exploreront l'impact des politiques publiques sur l'emploi des diplômés en général et des diplômés en SHS en particulier.

Axe 3 : Inégalités sociales, perception des SHS et invisibilité des niches d'emploi

Cet axe aborde les obstacles sociaux, économiques et culturels qui limitent l'accès à l'emploi, en mettant en lumière les inégalités liées au genre, à l'origine sociale et à la géographie. En Afrique, les jeunes femmes diplômées, par exemple, rencontrent des obstacles supplémentaires en raison de normes sociales et de préjugés persistants sur leur rôle dans le monde du travail. Il examine également la perception

générale des formations en SHS qui défavorise très souvent les personnes formées dans ces domaines. Ces diplômés, pourtant les plus nombreux, ont peu d'opportunité d'emploi en entreprise du fait des stéréotypes liés à leur cursus. La conséquence directe est l'invisibilité de leurs compétences qui peuvent pourtant être bien intégrées aux pratiques managériales et communicationnelles des entreprises. Les contributions de cet axe analyseront comment les jeunes issus de milieux marginalisés et formés aux humanités sont désavantagés dans la recherche d'emploi, les facteurs y afférents et d'envisager des solutions inclusives.

Axe 4 : Technologies numériques et emploi

Cet axe traite de l'impact de la révolution numérique sur l'employabilité. La digitalisation modifie rapidement la nature du travail, supprimant certains emplois tout en en créant d'autres, souvent plus qualifiés. Les progrès technologiques ont tendance à polariser le marché du travail, créant des écarts entre les emplois hautement qualifiés et les emplois peu qualifiés. Les contributions de cet axe devront explorer comment l'automatisation et la digitalisation transforment le marché du travail, créant à la fois des opportunités pour les secteurs technologiques et des défis pour les autres filières, notamment les SHS.

Axe 5 : Initiatives locales et régionales pour l'insertion professionnelle des diplômés en SHS

Cet axe met en avant les initiatives locales et régionales qui visent à améliorer l'employabilité. Des initiatives locales, souvent portées par des acteurs de la société civile, des entreprises ou des partenariats public-privé, tentent de répondre aux défis de l'insertion professionnelle en s'adaptant aux besoins spécifiques des communautés. Il s'agit d'analyser les stratégies mises en place par les ONG, les entreprises et les collectivités pour accompagner les jeunes diplômés, surtout en sciences sociales, vers l'emploi, tout en mettant en avant les pratiques réussies pouvant être répliquées ailleurs.

II. MODALITÉS DE SOUMISSION

1. Soumission

Les contributeurs doivent soumettre un résumé en français ou en anglais qui sont les langues officielles du colloque. Ce résumé de 250 mots maximum, doit être accompagné de cinq (5) mots clés. Les soumissions de résumé se font exclusivement en ligne, sur le mail du colloque : colloqueshsubkou25@gmail.com

Un contributeur ne peut proposer qu'un seul résumé situant le contexte, l'objectif, la méthodologie et les résultats de sa communication. Il doit également préciser l'axe dans lequel s'inscrit sa communication. Les propositions seront instruites par le Comité Scientifique du colloque et les résultats notifiés aux auteurs.

Les auteurs des soumissions retenues seront invités, dans un délai donné, à soumettre le texte complet de 12 à 15 pages en vue d'une publication dans les actes de colloque.

2. Communications

Les propositions de communication doivent respecter le format suivant :

- Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;
- Titre de la communication (Majuscule, Gras) ;
- Noms, grade ou fonction, Institution de rattachement et pays de.s l'auteur.e.s ;
- Adresse électronique de.s auteur.e.s ;

Les présentations se feront de 10 à 15 mins suivies d'échanges.

3. Posters

Les propositions de Poster doivent respecter le Format A0 (118 x 84,4 cm ou 120 x 80 cm) et ne pas excéder 1500 caractères, signes et espaces y compris. Les Posters seront exposés durant le déroulement du colloque dans un espace dédié.

III. FRAIS DE PARTICIPATION

L'inscription au colloque est acquise par l'acceptation de la proposition de communication et validée par le paiement des frais de participation. La devise utilisée pour le règlement des frais est le FCFA.

Toute personne désireuse de participer à ce colloque est tenue de s'acquitter des frais de participation (auteur et co-auteur).

Le règlement des frais de participation se fera exclusivement selon le canevas indiqué. Le reçu de paiement (scanné ou photographié) devra être envoyé au mail du colloque. Suite à l'acceptation de la proposition de communication, l'auteur de la communication doit avoir payé les frais d'inscription à la date limite indiquée. En cas de défaillance (absence ou non-règlement de l'inscription), la communication sera retirée du programme définitif. Tout désistement d'un congressiste doit être signalé le plus tôt possible.

Des attestations de communication et de participation seront délivrées à chaque participant à la clôture du colloque. Nous invitons les contributeurs à écrire avec exactitude leur nom et prénoms ainsi que l'intitulé de leur contribution. Aucun changement de l'intitulé ne sera accepté après la notification d'acceptation du Comité Scientifique.

N.B : Les contributeurs ayant reçu leur notification d'acceptation, s'étant acquittés des frais de participation, recevront les différents types d'attestations (auteur et co-auteur).

Catégorie	Montant (FCFA)
- Enseignants-Chercheurs - Chercheurs - Praticiens - Experts	50.000 frs
- Centres, Instituts, ONG et Associations	100.000 frs
- Etudiants (Doctorant, Masterants)	30.000 frs
- Participants sans communication	20.000 frs

NB : L'inscription au colloque est obligatoire pour tous les participants (communicants ou non).

Les frais d'inscription comprennent :

- L'accès aux différentes sessions du colloque ;
- Les pause-café + déjeuners
- La documentation relative à l'atelier.
- L'attestation de communication
- La visite touristique

NB : Les actes du colloque feront l'objet d'une publication après évaluation des articles par le comité scientifique. Les frais de publication pour les communications retenues sont de **25 000 FCFA**.

Le paiement des frais s'effectue par les options suivantes :

- **PREMIERE OPTION** : Envoi par Mobile Money (**ORANGE MONEY ou WAVE**) au numéro suivant : **+225 07 09 01 44 55**

(Prière d'envoyer le reçu de paiement par WhatsApp sur le même numéro en précisant le nom et prénoms du contributeur).

- **DEUXIEME OPTION** : Envoi PAR **MONEYGRAMM OU WESTERN UNION** à l'adresse du receveur :

NOM : KOUEHIOUON

PRENOMS : Serge Odilon

ADRESSE : Bondoukou

TEL : +225 01 02 48 98 41 / +225 07 09 01 44 55

(Prière d'envoyer le reçu de paiement par WhatsApp sur le même numéro en précisant le nom et prénoms du contributeur).

IV. Calendrier

Date limite de soumission des résumés : **31 juillet 2025**

Envoi des notifications aux auteurs : **31 août 2025**

Date limite de réception des textes complets : **05 novembre 2025**

Date d'envoi du programme provisoire du colloque : **20 novembre 2025**

Date de tenue du colloque : **4, 5 et 6 décembre 2025**

Date de publication des actes du colloque : **Mars 2026**

V. Comité scientifique

M. Djakalia OUATTARA, Professeur Titulaire, Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

M. Lazare M. POAME, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

M. Jean-Noël MISSA, Professeur Titulaire, Université Libre de Bruxelles, Belgique

M. Sawadogo MAHAMADÉ, Professeur titulaire, Université Pr Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso

M. David Musa SORO, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

M. Edmond Kouassi YAO, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

M. Abou SANGARÉ, Professeur Titulaire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

M. Assouman BAMBA, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

M. Komi KOUVON, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo

M. Mahamoudou KONATÉ, Professeur Titulaire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

M. Sié Justin SIB, Maître de Conférences, Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

M. Lada Ismaël DALLY, Maître de Conférences, Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

M. Tiéba KARAMOKO, Maître de Conférences, Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

M. Adack Gilbert KOUASSI, Maître de Conférences, Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

Mme Munseu Alida épse Goze HOUMEGA, Maître de Conférences, Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences, Université de Bondoukou – Côte d'Ivoire

M. Arthur BANGA, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

Mme Manlé SOUMAHORO, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire

M. Sylvain N'GUESSAN, Directeur de l'Institut de Stratégies d'Abidjan - Côte d'Ivoire

